

Le covidiste Bassetti condamné pour avoir traité le professeur Montagnier de sénile

écrit par Christine Tasin | 8 avril 2023



Certes, notre exceptionnel prix Nobel n'est plus, il n'aura pas pu savourer cette revanche, mais l'histoire retiendra que le Professeur Montagnier n'a pas dit de sottises et que sa lutte contre les mensonges sur l'origine du virus et la vaxxination obligatoire était plus que justifiée. Il savait, il avait dit publiquement la vérité, notamment en expliquant que le virus du Covid ne pouvait qu'avoir été fabriqué, sans

doute avec l'intention de faire un vaccin anti-VIH.

Il a été massacré par les medias et par les médecins de plateau, comme le Professeur italien Bassetti. Ce dernier, toute honte bue, avait traité le Professeur *d'imbécile de 90 ans ayant des problèmes de démence sénile..*

La famille du Professeur avait porté plainte, elle a gagné et Bassetti a été condamné à lui payer 6 000 euros. Les juges ont considéré que *« les propos paraissent indubitablement offensants et préjudiciables à l'honneur et à la réputation du demandeur, car ils visent à discréditer sa valeur en tant que personne ».*

On s'étonnera en passant de la somme dérisoire, même si on se réjouit que justice soit rendue post mortem au grand scientifique que fut Montagnier. La famille avait demandé 500 000 €, somme sans doute excessive mais 6 000 euros quand les pourris des associations droidelhommistes s'engraissent sur le dos des résistants à l'islamisation par dizaines de milliers d'euros, c'est juste du foutage de gueule comme disent les ados.

La famille envisage de faire appel...